



Association des Psychologues et des Psychothérapeutes
d'Orientation Psychanalytique de Suisse

Schweizerischer Psychologen- und Psychotherapeutenverband
Psychoanalytischer Richtung

Associazione Svizzera degli Psicologi e Psicoterapeuti
d'Orientazione Psicoanalitica

Qu'est-ce que l'APPOPS ?

L'Association des Psychologues et des Psychothérapeutes d'Orientation Psychanalytique de Suisse est une association fondée en 2007. Ses membres sont des psychologues universitaires concernés par l'orientation psychanalytique. L'APPOPS est une association à but non lucratif et ses ressources financières proviennent des cotisations de ses membres.

L'APPOPS se propose de défendre les psychologues d'orientation psychanalytique tant dans leur pratique privée qu'institutionnelle auprès des instances publiques et des autorités politiques. Elle a également pour visée de coordonner les actions de politique professionnelle dans le domaine de la pensée et de la psychothérapie psychanalytique en s'affiliant à la Fédération Suisse des Psychologues (FSP). L'APPOPS se veut ouverte, au-delà des clivages internes d'écoles, et pragmatique, pour réfléchir aux stratégies de valorisation de la psychanalyse et du travail des psychologues qui s'en inspirent, puis d'agir en conséquence.

Quels sont les buts fondamentaux de l'APPOPS ?

- Défendre les psychologues et les psychothérapeutes d'orientation psychanalytique auprès de la Fédération Suisse des Psychologues, des instances publiques, des autorités politiques et des assurances sociales.
- Coordonner les actions de politique professionnelle dans les domaines dans lesquels les psychologues et les psychothérapeutes d'orientation psychanalytique interviennent au niveau intercantonal, national et international.
- Défendre les intérêts de ses membres aussi bien dans leur pratique indépendante qu'en milieu institutionnel.
- Soutenir la diffusion de la pensée psychanalytique dans l'opinion publique et la presse.
- Etre un interlocuteur pour les psychologues nouvellement titulaires d'une licence/ master en psychologie et intéressés par la pensée psychanalytique.
- Promouvoir une pratique responsable, d'orientation psychanalytique, qui prend en compte l'état des connaissances, les besoins des patients, les normes éthiques et le cadre juridique.
- Favoriser les échanges interdisciplinaires avec les autres méthodes thérapeutiques ainsi que les autres disciplines scientifiques et académiques.



Association des Psychologues et des Psychothérapeutes
d'Orientation Psychanalytique de Suisse

Schweizerischer Psychologen- und Psychotherapeutenverband
Psychoanalytischer Richtung

Associazione Svizzera degli Psicologi e Psicoterapeuti
d'Orientazione Psicoanalitica

Quels sont les champs d'activité de l'APPOPS ?

- Au niveau de la profession des psychologues : s'adresser aussi bien aux jeunes psychologues au bénéfice d'une licence ou d'un master qu'aux psychologues plus expérimentés et porteurs d'un titre de spécialisation.
- Au niveau associatif : représenter l'orientation psychanalytique de manière coordonnée au sein de la FSP et vis-à-vis de ses partenaires. La FSP est actuellement une interlocutrice privilégiée de la Berne fédérale concernant les questions de psychothérapie notamment.
- Au niveau de la politique de la santé : se positionner face à la perspective de restrictions financières affichée par l'OFSP, notamment par la nouvelle Ordonnance sur la psychothérapie qui menace de réduire drastiquement les prestations remboursées aux patients. D'autre part, et en vue de la LPsy (Loi sur

la Psychologie), les psychologues d'orientation psychanalytique ont intérêt à se regrouper pour avoir une action concertée et faire entendre leur voix.

- Au niveau médiatique : être un répondant pour la presse à propos du travail des psychologues et des psychothérapeutes qui est souvent mal compris, et participer à la mise en évidence des avantages des psychothérapies de longue durée parfois insuffisamment expliqués.
- Au niveau scientifique : regrouper les psychologues d'orientation psychanalytique pour que la pensée psychanalytique soit représentée de manière organisée face au développement de courants tels que les neurosciences et la psycho-pharmacologie qui ont des présupposés et des objectifs thérapeutiques divergents.

Qui peut s'affilier ?

Toute personne possédant une licence/master universitaire en psychologie. L'adhésion à l'APPOPS se fait à titre individuel. L'APPOPS veut représenter les psychologues intéressés par la pensée psychanalytique, c'est-à-dire les psychothérapeutes en formation ainsi que les titulaires du titre de spécialiste en psychothérapie FSP ou de tout autre titre de spécialisation FSP.

Pourquoi devenir membre de l'APPOPS ?

- Pour soutenir les objectifs de l'association
- Pour encourager la diffusion de la pensée psychanalytique
- Pour contribuer à la défense de ses intérêts en matière de politique professionnelle
- Pour entretenir des relations de collaboration et de confraternité entre les différents courants de la psychanalyse
- Pour rencontrer des psychologues et créer des contacts
- Pour s'engager et participer aux décisions



Association des Psychologues et des Psychothérapeutes
d'Orientation Psychanalytique de Suisse
Schweizerischer Psychologen- und Psychotherapeutenverband
Psychoanalytischer Richtung
Associazione Svizzera degli Psicologi e Psicoterapeuti
d'Orientazione Psicoanalitica

Affiliation à l'APPOPS

Pour effectuer une demande d'admission, veuillez remplir le formulaire d'admission que vous trouverez sur notre site (www.appops.ch) à l'adresse suivante: http://www.appops.ch/devenir_membre.php

Merci de le renvoyer ensuite à l'adresse postale de l'association:
APPOPS-SPPVP-ASPPPOP
Raouf Maherzi
Avenue de Rumine 7
1005 Lausanne

Tous les psychologues intéressés par la psychanalyse peuvent devenir membres. Il suffit d'envoyer:

- le formulaire d'admission, muni d'une copie de votre diplôme universitaire.
- un bref curriculum vitae
- Pour les psychologues possédant un titre de spécialiste: joindre une copie du titre de spécialisation FSP.

Les psychologues qui sont déjà membres de la FSP n'ont qu'à envoyer le formulaire d'admission, sans la copie du diplôme. Le bref curriculum vitae est facultatif.

Les psychologues qui ne sont pas membres de la FSP envoient les documents en double exemplaires et remplissent le formulaire d'admission de la FSP disponible sur le site de la FSP:

http://www.psychologie.ch/fileadmin/user_upload/dokumente/mitgliedschaft/demande-fsp-f.pdf

La cotisation annuelle est fixée à 100.- pour les membres ordinaires (AG du 5.11.2008)
Cotisation pour l'année en cours en cas d'admission en cours d'année:

dès le 1er juillet: 50.-

dès le 1er octobre: gratuit

Le comité décide des réductions de cotisations accordées aux membres stagiaires, à la retraite, au chômage ou dans une situation précaire, sur demande écrite.

Affiliation à la FSP

L'APPOPS est une association professionnelle affiliée à la Fédération Suisse des Psychologues FSP et par conséquent tout membre ordinaire de l'APPOPS, par son adhésion, devient d'office membre de la Fédération Suisse des Psychologues FSP. Une double cotisation sera demandée : Frs. 100.- APPOPS et Frs. 495.- FSP.

Fédération Suisse des Psychologues FSP
Secrétariat général
Choisystrasse 11, 3008 Berne
Tél. : 031 / 388 88 00
Fax. : 031 / 388 88 01
Courriel : fsp@psychologie.ch
Site Internet : www.psychologie.ch



Association des Psychologues et des Psychothérapeutes
d'Orientation Psychanalytique de Suisse

Schweizerischer Psychologen- und Psychotherapeutenverband
Psychoanalytischer Richtung

Associazione Svizzera degli Psicologi e Psicoterapeuti
d'Orientazione Psicoanalitica

Comité de l'APPOPS

Raouf Maherzi, président et secrétaire
Psychologue-psychothérapeute FSP, VD

Agnes von Wyl, Dr phil., vice-présidente
Fachpsychologin für Psychotherapie FSP und
Klinische Psychologie FSP, ZH

Raphaël Gerber, trésorier
Psychologue-psychothérapeute FSP, VD

Elodie Renou, assistante secrétariat
Psychologue FSP, GE

Gisèle Santschi, Dr psych.,
Psychologue-psychothérapeute FSP, VD

Mélanie Clavijo Beguelin.
Psychologue-psychothérapeute FSP, NE

Vincent Dallèves, Dr. psych.
Psychologue-psychothérapeute FSP, BE

Gilles Dennler,
Psychologue-psychothérapeute FSP, VD

Giuseppe Lo Piccolo
Psychologue FSP, GE & VD

Contacter l'APPOPS

Courriel : appops@bluewin.ch

Site internet : www.appops.ch

Par poste :
APPOPS-SPPVP-ASPPOP
Raouf Maherzi,
Avenue de Rumine 7
1005 Lausanne

Compte postal de l'APPOPS : 17-237036-6
- No IBAN: CH40 0900 0000 1723 7036 6
- BIC / SWIFT: POFICHBEXXX